



DOSSIER DE PRESSE

Vers la transition et l'autonomie énergétique du territoire de la CACL

Matoury le 29 avril 2024



**263 millions d'euros
d'investissement**

**2026 : Mise en service
de l'ISDND**

**2028 : Mise en service
de l'UVE**

**10 000 foyers alimentés
en électricité**

La CACL investit plus de 263 millions d'euros dans la transition et l'autonomie énergétique du territoire

I dex, Séché Environnement et Gov'environnement choisis pour développer une filière de valorisation des déchets qui permettra de traiter les déchets des 3 territoires de la CCEG, CCDS et CACL et d'alimenter 10 000 foyers en électricité.

Anticipant la fermeture prochaine du site de stockage de déchets des Maringouins, la CACL travaille depuis plusieurs années au développement d'une filière pérenne pour le traitement et la valorisation des déchets. Afin de traduire cette ambition, l'Agglo au terme de deux ans et demi de consultation, a sélectionné le meilleur projet proposé par le groupement emmené par I dex associé à Séché Environnement et l'acteur local Gov'Environnement. Celui-ci permet de sécuriser la gestion des déchets sur le long terme, augmenter leur valorisation notamment sur le plan énergétique et prendre en compte l'évolution démographique.

Il a également été pensé en intégrant de fortes exigences sur le plan de la qualité environnementale, des enjeux d'autonomie énergétique alors que 40% de l'énergie produite et consommée en Guyane provient encore de sources non renouvelables, tout en préservant la riche biodiversité du territoire. Ce projet, développé dans le cadre d'une Délégation de Service Public dont la CACL est l'autorité délégante, permettra ainsi de traiter au total 120 000 tonnes de déchets par an qui permettront en partie de produire de l'électricité pour 40 000 habitants.

Un projet construit autour de 3 équipements structurants :

- Une UVE (Unité de Valorisation Énergétique) de 80 000 tonnes de capacité par an et produisant 45 GWh d'électricité chaque année, injectés dans le réseau public,
- Une Installation de Stockage (ISDND) de 40 000 tonnes de capacité par an,
- Un quai de transfert.

Telles qu'elles sont conçues, ces infrastructures sont complémentaires, l'Installation de stockage traitera les résidus non valorisables de l'Unité de Valorisation Énergétique. Le quai de transfert sera construit sur l'actuel site des Maringouins afin d'optimiser le transport des déchets vers les différents sites.

Grâce à l'expertise des acteurs choisis, ces outils permettront au territoire d'entrer dans une dynamique d'économie circulaire, les déchets deviennent une nouvelle ressource pour la production d'énergie grâce à l'UVE. Leur adaptabilité aux évolutions de la réglementation en fera des outils pérennes à haute qualité environnementale.

Les prochains mois seront chronologiquement consacrés, pour l'ISDND à la finalisation des dossiers réglementaires, dans l'objectif d'envisager une mise en service en 2026 et, pour l'UVE, à la réalisation des études de conception et à l'obtention des autorisations et permis nécessaires à sa réalisation et son exploitation en vue d'une mise en service en 2028.

L'intérêt général au coeur des choix de la CACL

Ce projet d'intérêt général présente un haut degré d'exigence environnementale, et sera développé dans le respect et avec les parties prenantes locales. À titre d'exemple, la préservation de l'environnement, et notamment de la qualité des eaux, a été intégrée dès le début des réflexions, notamment pour identifier l'emplacement du site de l'ISDND.

La qualité des rejets atmosphériques de l'UVE a été abordée avec une exigence accrue et des investissements supplémentaires qui permettront d'aller au-delà des normes réglementaires. De la même manière, les enjeux biodiversité ont été intégrés sur la base de nombreux diagnostics, qui ont permis de définir des moyens de préservation ou de réduction des éventuels impacts.

Un développement qui maximisera le recours aux entreprises locales

Au-delà des bénéfices environnementaux, ce sont aussi des impacts économiques importants dont le territoire va bénéficier, et ce dès les phases d'études. Priorité sera ainsi donnée aux acteurs économiques locaux pour la réalisation des travaux des équipements.

Pour Serge SMOCK, président de la CACL : « Cette signature témoigne d'une position politique forte et affichée des élus de la CACL. En 2021, nous avons décidé d'une ambition nouvelle pour le territoire avec un double intérêt général : Celui du traitement des déchets et celui de la production d'énergie. C'est essentiel pour la population de la CACL et plus largement de Guyane. Les élus ont pris toutes leurs responsabilités, appréhendant les risques, mais surtout répondant à l'impérieuse nécessité de résoudre des problèmes cruciaux.

Un meilleur traitement des déchets, c'est une meilleure qualité de vie, une plus grande propreté, une meilleure prise en compte des défis sanitaires. Quant à la production d'énergie, qui en résultera, je considère qu'elle est une avancée vers l'autosuffisance dont nous avons absolument besoin. »

Pour Thomas LEBEUX, Directeur Général d'IDEX : « Les équipes d'Idex sont particulièrement fières d'avoir été sélectionnées pour ce projet très important pour une transition énergétique du territoire au bénéfice de ses habitants. Idex va apporter toute son expertise industrielle et sa maîtrise de l'ensemble des solutions de productions d'énergie décarbonée pour la mise en oeuvre de ce grand projet qui apportera aux habitants de la CACL une double solution de traitement des déchets et de production d'électricité. »

Pour Joël SÉCHÉ, Président de Séché Environnement : « Nous sommes fiers d'accompagner la CACL en mettant à la disposition du territoire notre savoir-faire, que nous développons depuis près de 40 ans, pour faire de ce projet un exemple en matière environnementale. Notre ambition est de contribuer à l'émergence d'une filière pérenne et à haute performance environnementale pour le traitement des déchets du territoire guyanais, dans le respect des parties prenantes locales et de la biodiversité ».

Pour Alin GOVINDIN, Président de Gov'Environnement : « Nous nous inscrivons dans la continuité du partenariat que nous avons engagé avec la CACL dès 2006. La signature de cette nouvelle DSP nous permettra de mettre à profit notre expérience acquise sur le traitement des déchets et contribuer à l'émergence d'une nouvelle ère dans le secteur de l'environnement et du développement durable sur le territoire de l'Agglo. »

À propos

Du contrat de Délégation de Service Public

Le choix du projet a été déterminé à partir de 5 critères :

- La qualité économique et financière : coût et cohérence des chiffrages,
- La qualité des études et des travaux pour mettre en oeuvre les ouvrages,
- La performance environnementale des installations,
- La qualité du service public et de l'exploitation,
- Le niveau de risque des engagements juridiques.

Son financement est rendu possible par :

- La bonne capacité de financement de la collectivité ;
- Le bénéfice escompté de la défiscalisation au titre des investissements en outre-mer ;
- La mobilisation des financeurs publics pour optimiser les conditions d'emprunt ;
- Le bon niveau d'intéressement pour la CACL proposé par les entreprises.

Le dispositif traitera 120 000 tonnes de déchets au total chaque année.

La signature du contrat de DSP fait suite à une délibération de l'assemblée plénière du 23 février dernier votée à une très forte majorité. Il marque le lancement du processus de réalisation avec les précisions de calendrier suivantes :

- L'ouverture du centre de stockage et du quai de transfert en 2026 ;
- L'ouverture de l'Unité de Valorisation Énergétique en 2028

De la CACL

La CACL, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé sur le centre littoral, regroupe six communes : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnégrande et Roura. Son territoire s'étend sur 5 088 km² pour une population de 152 186 habitants. La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral gère sur son territoire plusieurs compétences et services au coeur du quotidien de l'habitant : distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, gestion des transports en commun, gestion des déchets etc.

La CACL abrite 51% de la population guyanaise. Première destination touristique de la région, elle est aussi le territoire le plus attractif : 77% des entreprises de Guyane, 66% des emplois, 95% des étudiants.

L'importante croissance démographique a un impact sur toutes ses compétences notamment sur la production des déchets, avec des enjeux à relever aujourd'hui, pour les élus, qui ne peuvent se faire au sacrifice des générations futures. **Leur choix pour la nouvelle ISDND et l'UVE s'est naturellement porté vers une structure moderne, respectueuse de l'environnement, permettant la maîtrise des coûts de gestion et des retombées économiques et sociales.**

D'IDEX

C'est avec enthousiasme que les équipes d'IDEX, l'acteur de référence du marché de l'énergie bascarbone depuis 1963, relèvent dès aujourd'hui le défi de ce grand projet qui apportera aux habitants de la CACL une double solution de traitement des déchets et de production d'électricité. Alors que 40% de l'énergie produite et consommée en Guyane provient encore de sources non renouvelables, la collectivité a pris une décision majeure de valorisation énergétique de ses déchets. Elle disposera ainsi d'une énergie locale contribuant à l'autonomie du territoire. La Délégation de Service Public nous engage à apporter les meilleures solutions de construction, d'exploitation et de service à la population pour cet équipement de transition énergétique.

De Séché Environnement

Séché Environnement est un acteur de référence de la gestion des déchets, y compris les plus complexes et dangereux, et des services à l'environnement, notamment en cas d'urgence environnementale. Grâce à son expertise en matière de création de boucles d'économie circulaire, de décarbonation et de maîtrise de la dangerosité, le Groupe contribue depuis près de 40 ans à la transition écologique des industries et des territoires ainsi qu'à la protection du vivant. Groupe industriel familial français, Séché Environnement déploie les technologies de pointe développées par sa R&D au coeur des territoires, dans plus de 120 implantations dans 16 pays, dont une cinquantaine de sites industriels en France. Fort de plus de 6100 salariés dont plus de 2900 en France, Séché Environnement a réalisé 1 013,5 M€ de chiffre d'affaires en 2023, dont 26% à l'international. Séché Environnement est coté sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment B) depuis le 27 novembre 1997. Le titre appartient aux indices CAC Mid&Small, EnterNext Tech 40 et EnterNext PEA-PME 150. ISIN : FR0000039139 - Bloomberg : SCHP.FP - Reuters : CCHE.PA

De Gov'Environnement

En 1993 par transfert de droits et obligations, la société GOV'ENVIRONNEMENT, héritait de la société des carrières de Cabassou le contenu du marché de prestations d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés de la ville de Cayenne. Au fil du temps, les communes de Rémire-Montjoly, Matoury et Roura se sont greffées au système et eurent l'autorisation de stocker des déchets au lieudit "les maringouins".

En octobre 2006, l'ISDND des maringouins constitue l'élément central de l'évacuation des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) nouvellement nommé Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) avec la signature du marché n°97-3/CCCL/DECH/01/2006 permettant le traitement des ordures ménagères et assimilés des communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Macouria et Roura. Fort de son expérience de plus de 30 ans, GOV'ENVIRONNEMENT a su s'entourer de personnels d'expérience et ainsi répondre aux besoins du territoire avec sérieux et abnégations. Elle a su répondre à des contraintes techniques en constante évolution de par des méthodologies de travail adaptées à l'environnement et aux contraintes climatiques spécifiques. La gestion des déchets est l'un des enjeux majeurs de cette PME, elle travaille au quotidien pour la préservation de l'environnement et intervient de par ses filiales dans le tri et la valorisation des déchets. « Engagé pour un avenir écologique vertueux »

CONTACTS PRESSE

CACL

Tom JUILLERAT

Conseiller spécial du Président - Relations publiques & presse
tom.juillerat@cacl-guyane.fr - 0594 28 90 56

Joséphine GROCHATEAU

Directrice de la communication
josephine.grochateau@cacl-guyane.fr - 06 94 44 95 84

IDEX

Laurent NAMUR

Directeur commercial & développement UVE
laurent.namur@idex.fr

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Anna JAEKY

Directrice adjointe de la communication
a.jaegy@groupe-seche.com - 01 53 21 53 75

GOV'ENVIRONNEMENT

Pascal GOVINDIN

Directeur général
p.gov@groupegov.com



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo